



Compte Rendu Conseil Municipal du 02 Août 2023

Présents : Chantal Ayouaz, Jean Michel Desplan, Alban Dubois, Henri-Pierre Fabre, Henri Desplan, Régine Fortis.

Absents : Sylvain Camus.

Secrétaire séance : Desplan Jean Michel
La séance est ouverte à 18h.

1) Approbation du procès verbal de la séance précédente :

Monsieur le Maire procède à l'approbation du procès verbal de la réunion du conseil municipal du 25 Mai 2023 qui est adopté à l'unanimité.

2) SDEHG – Extinction partielle éclairage public :

Le Conseil propose de réaliser un essai sur une période d'une année. A partir du 1er Septembre, extinction de l'éclairage public de 23h à 6h du matin.

Il faut prévoir une date pour former certaines personnes du Conseil municipal et des employés pour pouvoir remettre la lumière en cas de nécessité (intervention des pompiers par exemple).

Un panneau doit être installé à l'entrée du village et information de la population via le site et l'application.

Cela va permettre une économie de 3 à 4 000€ par an.

Délibération prise à l'unanimité.

3) Décisions modificatives :

Il s'agit d'une opération comptable courante qui consiste à déplacer une ligne comptable sur sur une autre. En l'occurrence, abonder une ligne concernant la participation de la Commune à un déplacement scolaire concernant les enfants du village et également, l'article 74.

Délibération prise à l'unanimité.

4) Stage de Rubine Gibello – Signature convention protection de l'environnement :

Une jeune stagiaire demande de pouvoir venir effectuer son stage à la Mairie de Melles, son stage est basé sur la protection de l'environnement.

Délibération prise à l'unanimité.

5) Convention fauchage/déneigement – Commune de Melles/Commune de Boutx :

Jusqu'en 2019, la Communauté de Communes réglait ce service sur la partie « Coulédoux ». Depuis, ce service revient directement aux communes et est assuré par la Commune de Boutx sur la partie melloise proche de Coulédoux. Cela a un coût de 50€ par heure que la Mairie de Boutx demande de régler.

Il faudrait que ce service revienne à la Communauté de communes en 2024.

Délibération prise à l'unanimité.

6) Bassin de rétention d'eau – défense incendie du village :

Problème si incendie à Melles ou aux alentours. Pas de point d'eau suffisant pour lutter efficacement contre un incendie et problème d'accès pour les pompiers.

Possibilité de mettre un bassin dans le futur square avec l'eau qui vient de la Hont dets Poutch.

Délibération prise à l'unanimité.

7) Renouvellement d'un contrat de travail :

Renouvellement du contrat de travail de Monique Desplan qui se terminait le 07/08.

Un contrat de renouvellement est proposé du 08/08/23 au 07/08/24.

Délibération prise à l'unanimité.

Questions diverses :

Problème avec des boucs sauvages qui errent à proximité du village, ils sont près d'une centaine et cause des dégâts sur les murs, les propriétés et les véhicules. Ils n'ont aucun propriétaire reconnu. Un arrêté du maire concernant l'abattage de ces animaux est à l'étude.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h. Monsieur Le Maire remercie son Conseil municipal.

Le Secrétaire
Jean-Michel Desplan,

Le Maire,
Alban Dubois